

DELIBERATION N°03/2025 SEANCE DU 26 MARS 2025 BUDGET PRIMITIF 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 26 mars à dix heures, en application de l'article 23 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, se sont réunis à la mairie de Saint Vit les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Monsieur Christian HIRSCH, Président du centre de gestion du Doubs.

Date de convocation : le 18 mars 2025

EN NOMBRE, LES MEMBRES

En exercice : 21

Présents : 17

Ayant pris part au vote : 18

Ayant donné procuration : 1

PRESENTS (17) :

Monsieur Christian HIRSCH (pouvoir de Monsieur Régis LIGIER), Madame Martine VOIDEY, Messieurs Jacques PRINCE, Patrick FROEHLI, Pierre CONTOZ, Alain SYLVANT, Roland THIERRY, Charles DEMOUGE, Paul RUCHET (suppléant de François CUCHEROUSSET), Georges COTE-COLISSON, Jean ANDRE (suppléant de Monsieur Frédéric CARTIER), Charles PIQUARD, Jean-Pierre HOCQUET (suppléant de Monsieur Philippe GAUTIER), DAMIEN CHARLET (arrivé à 10h17), Mesdames Marie-France BOTTARLINI-CAPUTO, Marie-Line LEBRUN-TREMBLIN et Dominique MOLLIER

ABSENTS EXCUSES (7) :

Messieurs Frédéric CARTIER représenté par son suppléant Monsieur Jean ANDRE, François CUCHEROUSSET représenté par son suppléant Paul RUCHET, Philippe GAUTIER représenté par son suppléant Jean-Pierre HOCQUET, REGIS LIGIER (pouvoir à Monsieur Christian HIRSCH), MATHIEU PHILIPPE, Jean-Marie SAILLARD et Daniel MORNARD

ASSISTAIENT A LA SEANCE :

En application de l'article 26 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié : Messieurs Michaël THOMAS, Directeur Général des Services du centre de gestion du Doubs, Matthieu ARMBRUSTER, Responsable du pôle ressources et sécurités, Fabrice BABBI, Responsable du pôle finances et optimisations, Laurent THOMAS, Directeur adjoint, Madame Marie POURNY Responsable du pôle protections et éthiques et Salima BELAOUNI, responsable du pôle recrutement et évolution professionnelle.

SECRETAIRE DE SEANCE :

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Dominique MOLLIER est désignée comme secrétaire de séance

Signé par : CHRISTIAN HIRSCH

Date : 03/04/2025

Qualité : PRESIDENT

DELIBERATION N°03/2025 SEANCE DU 26 MARS 2025 BUDGET PRIMITIF 2025

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Sur proposition du bureau réuni le 17 mars 2025 ;
- Le rapport du Président entendu ;

VU

- Le code général de la fonction publique ;
- La délibération n°21/2024 du conseil d'administration 27 novembre 2024 relative aux éléments pour les orientations budgétaires 2025 ;

CONSIDERANT

- Les propositions budgétaires faites par les différents services pour l'année 2025 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

- APPROUVE la proposition de budget telle qu'elle découle des orientations budgétaires prises lors de sa réunion du 27 novembre 2024 ;
- ADOPTE à l'unanimité les composantes du budget primitif 2025 ;
- DECIDE le versement de subventions pour l'année 2025 à
 - L'Amicale du personnel : 40 155 €
 - L'Association des directeurs de CDG : 250 €
 - Les organisations syndicales :
 - CFDT : 3 746.28 €
 - FO : 1 020.01 €
 - CGT : 855.60 €
 - UNSA : 378.10 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le président,



Christian HIRSCH